

# LEÇON 10

1	<b>PRIÈRE</b>
---	---------------

*Animateur de groupe.* Priez et recommandez au Seigneur votre groupe ainsi que ce cours sur la proclamation du royaume de Dieu.

2	<b>MISE EN COMMUN</b> (20 minutes) [ <i>CULTE PERSONNEL</i> ] <b>1 SAMUEL 15 à 18</b>
---	--

À tour de rôle, dites (ou puisez dans vos notes) brièvement ce que vous avez retenu de la méditation des passages bibliques indiqués (1 Samuel, chapitres 15,16,17,18) lors d'un des moments personnels passés avec Dieu. Écoutez la personne qui parle, prenez-la au sérieux et acceptez-la. Ne contestez pas ce qu'elle dit. Prenez des notes.

3	<b>MÉMORISATION</b> (5 minutes) [ <i>LE ROYAUME DE DIEU</i> ] <b>ROMAINS 2.15</b>
---	--

Réviser deux par deux Romains 2.15.

4	<b>ÉTUDE BIBLIQUE</b> (85 minutes) [ <i>LA LETTRE AUX ROMAINS</i> ] <b>ROMAINS 3.1-20</b>
---	--

**Introduction.** Dans Romains 1.18-32, Paul montre que les païens sont sous la colère de Dieu et qu'ils ont besoin de la justice de Dieu. Dans Romains 2.1-29, il montre que les Juifs aussi se préparent un trésor de colère divine et qu'eux aussi ont besoin de la justice de Dieu. Dans Romains 3.1-20, il réfute les objections juives à ses arguments et confirme son enseignement qu'aucun païen et aucun Juif n'est juste aux yeux de Dieu. Il le prouve en s'appuyant sur la Bible.

<b>ÉTAPE 1. LECTURE.</b>	<b>PAROLE DE DIEU</b>
--------------------------	-----------------------

*Lecture.* LISONS ensemble Romains 3.1-20.

À tour de rôle, lisons un verset chacun jusqu'à ce que tout le passage soit lu.

<b>ÉTAPE 2. DÉCOUVERTE.</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
-----------------------------	---------------------

*Réfléchir.* DANS CE PASSAGE, QUELLE VÉRITÉ EST IMPORTANTE POUR VOUS?

Ou DANS CE PASSAGE, QUELLE VÉRITÉ TOUCHE VOTRE ESPRIT OU VOTRE CŒUR?

*Indiquer.* Découvrez une ou deux vérités que vous comprenez. Méditez-les et notez vos pensées dans votre cahier.

*Mettre en commun.* (Une fois que les membres du groupe ont eu deux minutes pour réfléchir et écrire, prenez le temps de mettre en commun).

À tour de rôle, prenons le temps de mettre en commun ce que chacun a découvert.

(Rappelez-vous: dans tout petit groupe, les membres mettent en commun des choses différentes.)

## 3.1-8

### **Découverte 1. Paul réfute les objections juives à ses arguments concernant la condamnation des non-Juifs et des Juifs devant Dieu.**

Chaque fois que les chrétiens annoncent la vérité, leurs adversaires leur opposeront des objections pour tenter de prouver qu'ils ont tort. C'est pourquoi les Juifs incroyants s'opposent à la proclamation de l'Évangile par Paul et s'efforcent de le discréditer aux yeux du monde. Ils s'opposent à Paul de la même façon que leurs ancêtres s'étaient opposés aux prophètes de l'Ancien Testament et que leurs pères se sont opposés à Jésus-Christ dans le Nouveau Testament.

L'opinion générale des Juifs était que Dieu les avait choisis pour former son peuple depuis le temps d'Abraham. Ils croyaient que si les Juifs conservaient leur relation avec Dieu en observant la loi et en particulier la circoncision physique, ils ne *seraient jamais condamnés comme les païens* (Matthieu 3.9; Jean 8.33)! Ils supposaient que le royaume éternel de Dieu serait donné seulement aux Juifs. Ils estimaient que ce royaume leur serait accordé *quels qu'aient été leurs péchés et leurs désobéissances* envers Dieu!

Jésus avait déjà réfuté les idées des Juifs dans Matthieu 8.11-12, lorsqu'il déclare: «Plusieurs viendront de l'orient et de l'occident, et seront à table avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume des cieux. Mais les fils du royaume seront jetés dans les ténèbres du dehors, où il y aura des pleurs et des grincements de dents» (Matthieu 8.11-12; cf. 21.42-44). L'apôtre Paul aussi réfute le point de vue des Juifs dans Romains 2.5: «Mais, par ton endurcissement et par ton cœur impénitent, tu t'amasses un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu.»

Les Juifs s'opposaient violemment au raisonnement de Paul dans le chapitre 2 de Romains, où l'apôtre déclare que les Juifs seront condamnés *ensemble* avec les païens au jugement final (Matthieu 25.31-46). Ils formulent deux objections principales. Premièrement, Dieu a donné aux Juifs certains avantages ou privilèges qu'il n'a pas accordés aux païens. Pour les Juifs, ces avantages ou privilèges étaient la garantie que le peuple juif serait toujours le peuple de Dieu et qu'il ne serait jamais rejeté. Deuxièmement, Dieu était tenu d'honorer sa promesse d'alliance avec les Juifs, quel que soit leur niveau d'infidélité.

Mais le Saint-Esprit a donné à Paul la sagesse de réfuter ces objections des Juifs incroyants. Quel encouragement de savoir que ses adversaires n'ont pas pu résister à la sagesse de l'Esprit qui inspirait l'apôtre (Matthieu 10.17-20; Actes 6.9-10)!

### 3.9-20

#### **Découverte 2. Paul prouve par l'Ancien Testament la doctrine de la condamnation des non-Juifs et des Juifs devant Dieu.**

Après avoir réfuté les arguments fallacieux des Juifs, Paul conclut son raisonnement de Romains 1.18 à 3.8 en disant que *concernant la justification*, qu'aucun Juif n'avait un avantage quelconque sur le non-Juif. Aucun être humain n'a un avantage sur un autre être humain. Tous sont sous le pouvoir, la pollution et la culpabilité du péché et, à ce titre, ils sont exposés à la condamnation de Dieu (3.9).

Dans Romains 3.10-18, Paul prouve la doctrine de l'universalité du péché par le témoignage de la Bible. Il cite plusieurs passages connus de l'Ancien Testament pour prouver aux Juifs que leurs propres Écritures les condamnent. Les paroles pleines d'autorité de Dieu réduisent au silence les objections des Juifs.

Paul conclut que la révélation spéciale de Dieu dans la Bible concerne quiconque est familier avec elle. Elle ferme toute bouche qui nie la nature pécheresse de l'homme. Au Jugement Dernier, tous les êtres humains se tiendront devant le trône de Dieu et seront jugés selon leurs œuvres. Dieu les tiendra responsables de leurs pensées, de leurs motivations, de leurs attitudes, de leurs plans, de leurs relations et de leurs actions. Il ne déclarera personne juste sur la base de son observance de la loi! La loi ne peut tout simplement pas justifier ou sauver qui que ce soit. Elle rend les humains conscients qu'ils sont pécheurs et ont besoin de la justification de Dieu. La loi leur fait prendre conscience qu'ils ont besoin d'un Sauveur!

#### **ÉTAPE 3. QUESTION.**

#### **EXPLICATIONS**

***Réfléchir.*** QUELLE QUESTION RELATIVE À QUOI QUE CE SOIT DANS CE PASSAGE AIMERIEZ-VOUS POSER À CE GROUPE?

Tentons de comprendre toutes les vérités de Romains 3.1-20 et posons les questions concernant les choses que nous ne comprenons pas.

***Indiquer.*** Formulez votre question aussi clairement que possible. Puis écrivez-la dans votre cahier.

***Mettre en commun.*** (Une fois que les membres du groupe ont eu deux minutes pour réfléchir et écrire, demandez à chacun de poser sa question).

***Discuter.*** (Choisissez ensuite quelques-unes des questions et essayez d'y répondre en les discutant au sein de votre groupe.) (Ci-après quelques exemples de questions que les étudiants pourraient poser et des notes concernant la discussion qui suit.)

### 3.1-2

#### **Question 1. Pourquoi les privilèges accordés par Dieu aux Juifs ne peuvent-ils pas garantir leur justification?**

***Notes.***

Dans Romains chapitre 2, Paul conclut que les Juifs, comme les non-Juifs, n'échapperont pas au jugement de Dieu. Ils seront jugés, non sur la base de leurs privilèges, mais sur celle de leurs œuvres et selon la mesure de connaissance qu'ils avaient de la révélation de Dieu.

Pour les Juifs, la conclusion de Paul était incompatible avec les privilèges ou avantages reconnus de la nation physique d'Israël (la nation juive). Ils étaient d'avis que tous les avantages que Dieu leur avait accordés étaient la preuve que *Dieu les avait acceptés et qu'il ne les rejeterait jamais*.

Paul admet que les Juifs ont de grands avantages (9.4-5; Éphésiens 2.11-12). L'un d'entre eux est que Dieu leur avait confié ses paroles (3.2). Par la suite, les paroles de Dieu ont été rassemblées sous forme du livre de la Loi et des Prophètes (3.21), c'est-à-dire l'Ancien Testament (cf. Luc 24.25-27,44-45; Jean 5.45-47).

Paul maintient cependant que tous ces avantages accordés aux Juifs ne garantissent pas leur justification ou leur salut! D'ailleurs, le livre de la Loi et des Prophètes condamne tous les êtres humains, Juifs et non-Juifs, comme injustes (3.10-18). C'est pourquoi, les Juifs *ne sont pas* et *ne seront pas* justifiés par leurs privilèges ou avantages. Aucun de leurs avantages ne les protégera de la colère de Dieu lors du jugement final. Plus loin, Paul déclarera que tous les êtres humains, Juifs et non-Juifs *ne peuvent* être justifiés que par leur foi en Jésus-Christ (3.22).

---

### 3.3-4

#### **Question 2. Pourquoi la fidélité de Dieu ne garantira-t-elle pas la justification des Juifs?**

Notes.

Les Juifs objectent que la conclusion de Paul est incompatible avec la fidélité de Dieu à sa promesse d'alliance avec Israël. Les Juifs étaient d'avis que Dieu restait fidèle à ses promesses, *même si les Israélites sont infidèles à Dieu*. Ils croyaient à tort que la fidélité de Dieu à ses promesses garantissait leur justification, quelque grande que soit leur infidélité à Dieu.

Paul concède que la fidélité de Dieu est inébranlable. Il ne faut donc pas remettre en question la fidélité de Dieu, pas même sa fidélité aux promesses faites à Israël.

Mais ce qu'il faut souligner, c'est l'infidélité d'Israël envers Dieu! Elle est évidente puisque les Juifs ne remplissent pas les conditions fixées (de foi et d'obéissance) (Hébreux 4.1-2,6) par la promesse d'alliance. Ainsi, même dans le livre de la Loi et des Prophètes, David, le plus grand roi de la nation juive, reconnaît sa complète injustice. Il se condamne comme malfaiteur tout en reconnaissant que Dieu est parfaitement juste (Ps 51.6)! Cet exemple de l'Ancien Testament prouve que Dieu est toujours juste, mais que les Juifs ne le sont pas. La promesse d'alliance de Dieu avec le peuple comportait deux conditions: le peuple devait croire et obéir. Dieu restera fidèle à sa promesse aussi longtemps que les Juifs rempliront les conditions fixées. À partir du jour où les Juifs négligeront de remplir les conditions fixées, Dieu ne sera plus tenu d'honorer sa promesse.

---

### 3.5-8

#### **Question 3. Pourquoi la justice de Dieu ne peut-elle pas garantir la justification des Juifs?**

Notes.

En s'appuyant sur un faux argument, les Juifs espéraient être exempts du juste jugement de Dieu au jour du jugement. Ils prétendaient que leur injustice mettait mieux en évidence la justice de Dieu. Ils disaient que plus le contraste entre leur injustice et la justice de Dieu était frappant, plus la justice de Dieu brillait de toute sa splendeur et plus facilement les gens seraient capables de voir combien la justice de Dieu est grande!

Les Juifs continuaient sur le raisonnement humain suivant: si la fausseté et l'injustice des Juifs fait mieux éclater la fidélité et la justice de Dieu et lui procurent une gloire plus grande, Dieu serait injuste de les condamner pour leurs péchés!

Paul rétorque que ce raisonnement est non seulement pervers, mais de plus il est totalement insoutenable. Il est extrêmement pervers parce qu'il rend Dieu aussi injuste que les Juifs injustes. Si Dieu ne condamne pas et ne châtie pas la méchanceté des Juifs, il serait injuste et incapable de juger les Juifs.

Ce raisonnement est également insoutenable parce que les païens mauvais pourraient se servir du même raisonnement et Dieu serait incapable de juger les païens. Il ne pourrait donc juger personne au monde!

Le raisonnement des Juifs est indéfendable parce qu'il encouragerait une doctrine immorale: «Plus les gens font le mal, plus il en sort du bien!» Ou: «Plus les gens pèchent, plus Dieu est glorifié!» Comment alors Dieu pourrait-il condamner les gens comme pécheurs? La doctrine paulinienne que les gens sont sauvés par grâce au moyen de la foi et non par les œuvres de la loi ne signifie pas que les gens sont sauvés tout en persistant dans l'impiété, l'immoralité et la perversité. Les Juifs qui affirment être sauvés malgré leur impiété, leur méchanceté et leurs transgressions de la loi méritent la totale condamnation de Dieu. «Malheur à ceux qui appellent le mal bien, et le bien mal!» (Ésaïe 5.20). Toutes les doctrines séculières ou religieuses qui favorisent un comportement immoral sont des fausses doctrines.

---

### 3.9-18

#### **Question 4. Comment Paul prouve-t-il sa doctrine selon laquelle les non-Juifs et les Juifs sont condamnés devant Dieu?**

Notes.

##### **(1) La Bible en tant qu'autorité suprême en matière de foi et de comportement.**

Le raisonnement de Paul dans Romains 1.18 à 3.8 établit que Juifs et païens sont tous sous le péché. *En matière de justification*, aucun Juif ne possède un quelconque avantage ou privilège plus grand que le païen.

Paul démontre le bien-fondé de son raisonnement en citant plusieurs passages de la Bible. Cela montre que ce qui importe, ce n'est pas l'opinion, la croyance ou la conviction des Juifs, mais ce que la Bible déclare sur cette question. La Bible constitue l'autorité finale en matière de foi (doctrine) et de comportement (vie) des chrétiens. Ce n'est rien moins que Dieu qui proclame l'universalité du péché: tous les êtres humains, sans la moindre distinction ni exception sont sous le pouvoir, la pollution, la culpabilité et le jugement du péché. Tous sont à juste titre exposés à la condamnation divine. Paul s'appuie sur plusieurs passages de l'Ancien Testament pour prouver aux Juifs que leurs propres Écritures les condamnent!

## (2) L'universalité de l'injustice.

Voici des extraits des Psaumes 14.1-3 et 53.1-3 «Il n'en est aucun qui fasse le bien.» Aucun n'est «intelligent» et ne comprend les voies de Dieu par son intelligence naturelle sans la révélation de la Bible. Personne «ne cherche Dieu» par nature, par ses propres forces et sa sagesse, personne n'adore Dieu. Livré à lui-même, l'être humain se détourne de Dieu et évite le chemin qui mène à Dieu. «Tous sont égarés, tous sont pervertis; il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul.» Aucun n'accomplit le bien que Dieu pourrait accepter (cf. Luc 18.19). Aucune bonne œuvre de qui que ce soit ne peut apaiser la juste colère de Dieu contre le péché. Au jour du jugement final, personne ne verra ses œuvres faire pencher le plateau de la balance en sa faveur. La Bible démontre que la dépravation morale et spirituelle de l'homme est universelle.

## (3) La perversité du langage.

Ce sont des citations de Psaume 5.10; 10.7 et 140.3. Il existe toujours des gens qui objectent et ne se considèrent pas comme des pécheurs, ni des êtres immoraux ou dépravés. Sous prétexte qu'ils ne tuent pas, ne commettent pas adultère et ne volent pas, ils ne sont pas pécheurs! Or Paul illustre la nature pécheresse de toute personne par les péchés de la langue. Tout le monde, y compris les gens qualifiés de «bons» et décents commettent des péchés en paroles. Les mots qui sortent de la bouche ont l'odeur de putréfaction qui sort d'une tombe. Ils mentent et trichent. Leurs paroles sont comme la morsure d'une vipère. C'est surtout le cas du commérage, des mensonges, de la tromperie, de la malédiction et de l'amertume qui sortent de la bouche de tout individu et révèlent ce qu'il y a dans son cœur, sa dépravation morale (Matthieu 12.33-37; 15.18-19). Porter un jugement sur les non chrétiens est toujours un péché (Matthieu 7.1-2; 1 Co 5.12-1) et porter un jugement sur les chrétiens, sauf en cas de péché flagrant (Luc 17.3-4; 1 Co 5.1-13; 1 Ti 5.20), est aussi un péché.

## (4) La méchanceté des actions.

Ce sont des citations d'Ésaïe 59.7-8. Elles enseignent que les gens pèchent par des actions violentes qui détruisent la vie et la propriété. «Leurs pieds courent au mal, et ils ont hâte de répandre le sang innocent» montre que les gens commettent des meurtres à la moindre provocation. «Le ravage et la ruine sont sur la route» qu'empruntent les gens de la terre. Les gens inventent sans cesse des raisons de se faire la guerre, même des guerres dites «saintes», mais elles reposent toutes sur des raisons impies. Les guerres aboutissent à des destructions insensées et à des détresses inimaginables. Par nature et en eux-mêmes, les gens «ne connaissent pas le chemin de la paix». Ils ne le peuvent pas parce que la violence prévaut presque toujours parmi eux. La prévalence de la violence et des guerres parmi les nations et les différentes factions sur terre prouvent bien que toute la race humaine est spirituellement et moralement dépravée.

## (5) L'impiété.

Ce mot est tiré de Psaume 36.2. Le terme «crainte» signifie révérence, confiance et effroi. Par nature et d'eux-mêmes, les habitants de la terre ne témoignent aucun respect au seul Dieu vivant et vrai, le Dieu de la Bible. Ils ne lui font pas confiance. Ils ne lui témoignent aucune piété. Ils ne redoutent pas son jugement. Ils agissent comme s'il n'existait pas. Ils vivent comme s'ils n'avaient pas à lui rendre compte de leur manière de vivre. Ce manque de respect des gens à l'égard du Dieu vivant prouve que la dépravation est universelle. L'Ancien et le Nouveau Testaments enseignent tous deux la dépravation universelle de l'homme.

---

## 3.19-20

### **Question 5. Quelle est la conclusion finale du raisonnement de Paul à propos de la condamnation des Juifs et des non-Juifs devant Dieu?**

#### **Notes.**

Paul enseigne que la justice de Dieu est établie sans les œuvres de la loi, mais celle-ci atteste cependant la justice. Voici un exemple clair de la facilité avec laquelle Paul passe d'une signification de la loi à une autre. On ne peut comprendre la lettre aux Romains si on ne différencie pas les différents sens du mot «loi» dans la lettre. Dans un sens, la loi dit le contraire de la justification divine, et dans l'autre, elle la confirme. C'est le contexte qui définit le sens précis du mot «loi».

«Tout ce que la loi (le saint Livre de Dieu, l'Ancien Testament) (3.19a)» dit, elle le dit à ceux qui sont «sous la loi» (litt. «inclus dans», grec *en*) la loi (les saintes et justes exigences de Dieu (3.19b) afin que toute bouche soit fermée et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu». Paul parle de gens «inclus» dans la loi (3.12,19) et non de gens «sous» (grec *hupo*) la loi (des gens qui s'efforcent d'observer les lois morales, cérémonielles et civiles) (6.14). L'impiété et la méchanceté des païens (décrits dans Romains 1.18-32), l'impiété, l'infidélité, l'injustice et la fausseté des Juifs (décrits dans Romains 2.21 à 3.8) et le témoignage de la Bible (citée dans Romains 3.10-18) incitent Paul à tirer cette conclusion: *Tous les êtres humains du monde sont inclus dans les justes exigences.* Dans ce sens, la loi de Dieu s'applique à tous les habitants du monde, quelles que soient leurs nations et leurs cultures.

Voici les justes exigences de Dieu: que les péchés de tous les humains soient punis et que tous les humains soient justifiés (pardonnés avant d'appartenir au peuple de Dieu), et que tous les humains mènent une vie sanctifiée (une vie absolument parfaite, sainte et juste)! Qu'ils soient des païens qui n'ont pas eu la révélation spéciale de Dieu (2.14-15), ou des Juifs et des non-Juifs qui ont reçu la révélation spéciale (2.12-13), ils sont tenus d'observer les justes exigences de la loi (2.19b). Ceux qui sont *extérieurs* à la révélation spéciale de Dieu (initialement les non-Juifs) ne sont pas *en dehors* de la sphère des justes

exigences de Dieu, et donc pas exempts du jugement et de la condamnation que l'Ancien Testament prononce.

Les justes exigences divines pour le jugement (punition) comme pour le salut (justification et sanctification) sont les jugements, les interdictions et les commandements de la Bible comme, par exemple, le décalogue et d'autres commandements moraux (2.15; 3.20,21a).

Comme personne au monde ne peut observer parfaitement la loi de Dieu (remplir les justes conditions de Dieu), il va de soi que tous sont sous le juste jugement de Dieu. Pas une seule personne ne peut ouvrir la bouche et présenter une raison pour laquelle Dieu devrait la déclarer juste et l'accepter dans le paradis (le ciel). Personne ne peut justifier sa propre injustice.

Toute bouche dans l'Histoire de ce monde sera fermée car (et non «donc») personne ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi (morale, cérémonielle et civile) (3.20b)»! Le verbe au temps futur exprime la certitude absolue de ce fait: chacun aura à rendre compte à Dieu de sa relation avec le Dieu de la Bible, de sa vie et de ses œuvres. Personne ne sera justifié ou sauvé par ses propres efforts ou par ses œuvres de la loi. Même s'il observe certaines lois, il ne les observe pas toutes; or Dieu n'exige rien moins qu'une perfection absolue (100%) (Galates 3.10)! Pour être déclarée juste aux yeux de Dieu par l'observance de la loi (les enseignements et les lois morales de la Bible), la personne ne doit jamais avoir commis le moindre péché ni transgressé la loi (Jacques 2.10) et elle doit avoir toujours mené une vie parfaite devant Dieu (Ésaïe 64.6)! Il tombe sous le sens que les œuvres de la loi ne peuvent justifier la moindre personne sur cette terre, et qu'elle ne l'a jamais fait!

Romains 3.19b dit que la «loi» dans ce sens agit comme un *juge*. Elle réduit au silence tout raisonnement contre le Dieu de la Bible et contre sa révélation dans la Bible; elle oblige les gens à rendre compte au Dieu de la Bible.

Romains 3.20b dit que dans ce sens, la loi est comme *un miroir*. Elle montre aux gens comment Dieu les voit. Elle leur montre à quel point ils sont pécheurs et leur fait prendre conscience de leur état de grande dépravation.

Et Romains 3.21a ajoute que dans ce sens la «loi» ne peut agir comme *un sauveur*. Elle ne peut révéler un moyen de justifier ou de sauver, et elle ne le fait pas. Elle ne peut et ne révèle pas un moyen de salut (justification et sanctification).

La justice de Dieu qui *peut et veut* justifier ceux qui croient en Christ est une justice tout à fait différente de celle qui s'efforce d'atteindre la justice exigée par Dieu dans les commandements moraux de la Bible.

Paul conclut que la «loi» n'a jamais eu pour but de justifier ou de sauver les gens, mais plutôt de leur révéler les conditions fixées par Dieu pour lui appartenir, s'approcher de lui et vivre devant sa face. La «loi» rend l'être humain conscient de ce qu'est le péché et qu'il est un pécheur, une personne séparée de Dieu, autosuffisante et vivant indépendamment de Dieu, et ratant la cible que Dieu avait prévue pour sa vie. Comme personne au monde ne peut parfaitement observer les conditions imposées par Dieu, ces «lois» poussent les gens au désespoir et vers Jésus-Christ, le seul à pouvoir les justifier ou les sauver (Galates 3.21-25).

#### **ÉTAPE 4. APPLIQUER.**

#### **APPLICATIONS**

**Réfléchir.** QUELLES VÉRITÉS DE CE PASSAGE PEUVENT FAIRE L'OBJET D'APPLICATIONS POSSIBLES?

**Mettre en commun.** Confrontons nos réflexions et dressons la liste des applications possibles de Romains 3.1-20.

**Réfléchir.** QUELLE APPLICATION POSSIBLE DIEU VEUT-IL QUE NOUS TRANSFORMIONS EN APPLICATION PERSONNELLE?

**Indiquer.** Écrivez cette application personnelle dans votre cahier. Sentez-vous libre de la faire connaître aux autres.

(Rappelez-vous que les membres de chaque groupe appliqueront probablement d'autres vérités ou tireront même d'autres applications de la même vérité. Ce qui suit n'est qu'une liste d'applications possibles).

#### **1. Exemples d'applications possibles de Romains 3.1-20.**

- 3.1. Mes avantages ne peuvent me justifier ni mes inconvénients me disqualifier. Seul Dieu peut me justifier par la foi.
- 3.2. La possession d'une Bible est un très grand avantage. Lisez-la et étudiez-la!
- 3.3. Dieu restera toujours fidèle, même si je suis infidèle (2 Timothée 2.13). Il reste fidèle à ses promesses de salut et à *ses menaces de jugement!* Si je suis infidèle, il châtiara certainement mon infidélité. Efforcez-vous d'être comme Dieu. Soyez fidèle!
- 3.4. Dieu dit toujours la vérité (Nombres 23.19). Fiez-vous aux paroles de Dieu dans la Bible.
- 3.5-8. Méfiez-vous des faux arguments!
- 3.9. Ne pensez jamais que votre race, votre culture, votre langage ou votre histoire sont meilleurs que ceux des autres (Galates .28).
- 3.10-12. Soyez profondément convaincus que d'après les normes de Dieu, l'homme naturel est spirituellement et moralement dépravé.
- 3.13-14. Veillez aux paroles qui sortent de votre bouche (Psaume 141.3; Matthieu 12.36; 15.18-20).
- 3.15-17. Ne vous engagez jamais dans des combats et des guerres d'hommes (Jacques 4.1-2).

- 3.18. Revenez toujours à une relation personnelle et intime avec le Dieu vivant.
- 3.19. Ne tentez pas de vous justifier aux yeux de Dieu.
- 3.20. Servez-vous des enseignements et des lois morales de la Bible comme d'un miroir pour vous voir comme Dieu vous voit.

## 2. Exemples d'applications personnelles de Romains 3.1-20.

Dire: «Faisons le mal pour qu'il en sorte du bien» va contre la morale et constitue une fausse doctrine. En tant qu'enseignant, je vais être très prudent et ne jamais enseigner une doctrine qui soit immorale dans son orientation ou en conflit avec les principes de la morale dans la Bible. Comme enseignant de la Parole de Dieu, je veux manier la Parole de Dieu de façon correcte (2 Timothée 2.15).

Je veux me servir des citations bibliques pour démontrer aux gens que par nature, tout le monde est pécheur et dépravé. Même ceux qui passent pour être de «braves» gens aux yeux des autres ont besoin de la justice de Dieu.

### ÉTAPE 5. PRIER.

### RÉAGIR

PRIONS À TOUR DE RÔLE EN RÉPONSE À UNE VÉRITÉ QUE DIEU NOUS A ENSEIGNÉE dans Romains 3.1-20.

(Dans votre prière réagissez à ce que vous avez appris au cours de cette étude biblique. Apprenez à prier en une ou deux phrases. Rappelez-vous que dans chaque groupe, les participants prieront à propos d'autres sujets.)

<b>5</b>	<b>PRIÈRE</b> (8 minutes)	<b>[INTERCESSION]</b> <b>PRIER POUR LES AUTRES</b>
----------	---------------------------	---

Continuez de prier en groupes de deux ou trois. Priez les uns pour les autres et pour les gens du monde.

<b>6</b>	<b>PRÉPARATION</b> (2 minutes)	<b>[DEVOIR]</b> <b>POUR LA PROCHAINE LEÇON</b>
----------	--------------------------------	---

(*Animateur de groupe.* Donnez aux membres du groupe ce travail à faire à la maison en l'écrivant ou en les laissant copier).

1. Engagement. Engagez-vous à faire des disciples, à édifier l'Église de Christ et à prêcher le royaume.
2. Prêchez, enseignez ou étudiez Romains 3.1-20 avec une autre personne ou un groupe de personnes.
3. Temps personnel passé avec Dieu. Passez personnellement du temps avec Dieu en lisant la moitié d'un chapitre de 2 Samuel 2, 5, 6, 7 chaque jour. Servez-vous de votre méthode préférée. Prenez des notes.
4. Mémorisation. Romains 3.28. Révisez journalièrement les cinq derniers versets bibliques appris par cœur.
5. Enseignement. Préparez la parabole du «trésor caché» contenue dans Matthieu 13.44 et la parabole de «la perle de grand prix» contenue dans Matthieu 13.45-46. Servez-vous des six lignes directrices pour l'interprétation des paraboles.
6. Prière. Priez pour quelqu'un ou pour quelque chose de particulier cette semaine et voyez ce que Dieu accomplit (Psaume 5.4).
7. Complétez votre cahier sur le royaume de Dieu. Ajoutez-y vos notes personnelles sur votre temps personnel passé avec Dieu, vos notes sur les versets mémorisés, vos notes complétant votre enseignement et ce travail.